

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Causerie sur Noël  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188455>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50
six mois . . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c. { la ligne ou
de la Suisse 20 c. } son espace.
de l'Etranger 25 c }

### Causerie sur Noël.

Il y a toujours quelque chose à dire sur cette belle fête de Noël, de laquelle nous approchons, et qui est la plus ancienne du christianisme, la plus réjouissante pour l'humanité; partout elle évoque des idées de joie et rapproche les coeurs.

En Angleterre, elle est célébrée sous le nom de *Christmas*, avec une solennité, une mystérieuse poésie, qui lui donne un caractère tout particulier; chez tous il y a fête de famille, réunion autour d'un foyer luxueux, modeste ou pauvre, mais chaud de cet amour des siens qui est un des bons côtés de la nature humaine. Pour venir chauffer son cœur à ce foyer, il y a des Anglais qui reviennent des Indes, de la Chine, du bout du monde enfin; et, quand ces voyageurs arrivent, que la terre soit couverte de son linceul de neige, qu'un brouillard humide enveloppe la nature d'un crêpe de tristesse, que le froid glace jusqu'à l'haleine des pèlerins, que la route soit bourbeuse ou durcie, quand apparaît le filet de fumée de la bûche de Noël pétillant dans l'âtre, quand sur le seuil on reçoit le sourire et le baiser de l'aïeul, ou du père et de la mère, les caresses plus bruyantes des jeunes sœurs et les embrassements des petits enfants qui scrutent vos bagages d'un œil aussi fureteur qu'humide et brillant de plaisir, tout est oublié, et, l'eût-on acheté au prix des plus grandes fatigues et de nombreux dangers, on ne croit pas avoir payé trop cher le bonheur particulier et pénétrant qui vous envahit l'âme.

A côté de cela, la charité officielle et la charité privée y font des miracles. Il faut que le jour de la « *Christmas* », s'est-on dit partout, tout le monde non seulement dîne, mais dîne bien, sur tout le territoire anglais! Toute entière, la nation s'est mise à l'œuvre! Grandes dames et petites bourgeois visitent les quartiers pauvres, et, dans toutes les demeures où règne la misère, elles laissent des bons de viande, d'ale, de pain, de pudding, livrés la veille de la fête.

Dans le midi de la France, la veille de Noël, on ouvre la fête par un grand souper. La table est dressée devant le foyer, où pétille, couronné de lauriers, le *carigué*, vieux tronc d'olivier séché et conservé avec amour pendant toute l'année. Mais, avant de s'asseoir à table, on procède à la bénédiction du feu, pratique qui sent quelque peu l'idolâtrie. Le plus jeune enfant de la famille s'agenouille devant le feu et le supplie, sous la dictée paternelle,

de bien réchauffer pendant l'hiver les pieds frileux des petits orphelins et des vieillards infirmes, de répandre sa clarté et sa chaleur dans toutes les mansardes prolétaires et de ne jamais dévorer la demeure du pauvre, ni le navire qui berce le navigateur au sein des mers lointaines. Puis il bénit le feu, c'est-à-dire qu'il l'arrose d'une libation de vin cuit, à laquelle le carigué répond par des crépitations joyeuses.

Puis on se met à table, et, après le souper, on se réunit en cercle autour du carigué et on chante des noëls jusqu'à minuit, heure à laquelle on se rend en masse à la première messe.

Pendant toute cette nuit, les pauvres sont autorisés à mendier publiquement en chantant des cantiques, et les enfants leur jettent par les fenêtres leur aumône dans des bourses de papier qu'on allume par un bout, pour faire voir où elles tombent. Dans les campagnes, où l'esprit de superstition n'est pas déraciné encore, on ne manque pas de laisser cette nuit-là sur la table, la *part des morts*, usage touchant, qui semble associer les morts au festin des vivants. La fête dure ainsi trois jours avec les mêmes festins et les mêmes chants. Seulement, le 25, au repas du soir, on mange la dinde de la Noël.

\* \* \*

Les protestants ne fêtent pas moins la Noël que les catholiques. Calvin, cependant, voulant réagir contre la multiplicité des fêtes, voulut qu'à Genève toutes fussent remises au dimanche suivant.

En Angleterre et en France, comme chez nous, il est dans les habitudes de manger l'oie de Noël, qui apparaît presque solennellement sur les tables autour desquelles se réunissent joyeusement les parents et les amis. C'est alors qu'on arrose convenablement, des meilleurs vins dont on dispose, sa chair excellente, quoique un peu lourde. De là ce quatrain :

L'oie est un animal stupide

Qui doit être sans cesse en un séjour humide ;

Il la faut abreuver..., l'axiome est certain...

Vive, elle veut de l'eau ; morte, elle veut du vin.

Mais enfin, puisque cet oiseau fait ainsi le régal des gourmets, pourquoi en parler d'une manière si désobligeante, pourquoi dire toujours en termes de mépris : *Bête comme une oie?*... N'est-ce pas ici le lieu de réhabiliter cette pauvre volatile en rappelant son passé historique qu'on paraît trop oublier :

Les Gaulois, qui avaient vaincu les Romains

dans la fameuse journée de l'Allia, assiégeaient le Capitole, où s'étaient renfermés le Sénat, les magistrats, les prêtres et mille des plus braves de la jeunesse patricienne. Après plusieurs assauts inutiles, et désespérant de s'en emparer de vive force, les Gaulois avaient changé le siège en blocus. Ils étaient campés depuis 7 mois autour de la forteresse, quand une escalade dangereuse faillit les en rendre maîtres. Camille venait d'être proclamé dictateur par les Romains réfugiés à Véies ; mais il fallait la sanction du Sénat et des curies pour confirmer l'élection et rendre à Camille les droits de citoyen qu'il avait perdus par son exil.

Un jeune plébien traversa de nuit le fleuve à la nage, évitant les sentinelles ennemis, et, s'aidant des ronces et des arbustes, qui tapissent les parois escarpées de la colline, il parvint jusqu'à la citadelle. Il en redescendit aussi heureusement et rapporta à Véies la nomination qui devait lever les scrupules de Camille. Le lendemain, les Gaulois remarquèrent les traces de son passage, et, par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'au pied du rempart. Déjà ils atteignaient les créneaux, quand les cris des oies sacrées, qu'on entretenait dans le Capitole, près du temple de Junon, réveillèrent un patricien, renommé pour sa force et son courage, Manlius, qui renversa du haut du mur les plus avancés des assaillants. La garnison couvrit bientôt tout le rempart, et les Gaulois échouèrent complètement dans leur tentative. Le Capitole était sauvé !

Parlons donc plus respectueusement de l'oeuvre !

#### L'exploit de frère Polycrate.

##### VI

Dès que l'armement en fut achevé, Thébaut ordonna à cette milice sainte de se mettre en rangs ; et, au commandement de : « Marche ! » il la dirigea vers le jardin. Là, il partagea sa colonne en détachements de dix à vingt hommes qu'il posta en observation sur les premières terrasses qui nous entourent. Des sentinelles furent aussi échelonnées jusqu'à une certaine distance, afin que le corps principal se trouvât à l'abri d'une surprise... Après avoir pris ces prudentes dispositions, Thébaut de Longepierre barricada lui-même les portes de la maison, du pressoir et du jardin ; puis, comme on l'attendait dans la salle de réception, il s'y rendit en partant du pied gauche, très satisfait de ce qu'il venait de faire, le bras fièrement arqué sur la coquille de son épée.

Il trouva l'évêque et les abbés tenant conseil de guerre autour d'une table pesamment chargée de vins et de liqueurs... L'abbé du couvent de Haut-Crêt alla au devant de Thébaut et lui offrit un siège à côté de sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Lausanne. Le vieux capitaine, rehaussé par l'éclat d'un tel voisinage, se rengeorgeait comme un paon. On l'interrogea sur la manière dont il pensait repousser l'attaque des Bernois, et divers projets de défense lui furent soumis. A ses yeux, le plan le plus logique était de rester bien tranquille dans la place, d'amuser l'ennemi tout en le tenant en respect, et, pendant ce temps, d'avertir les hommes de Cully, qui tomberaient sur les assiégeants par derrière.

On effectuerait alors une sortie, et les Bernois trouveraient leur retraite coupée. L'évêque approuva fort cette ruse de guerre. Quand à l'abbé de Hauterive, il opinait

pour qu'on démolît quelques murs de vigne et qu'on en rouât les pierres sur les assaillants.

Tandis que le temps se perdait dans les discussions, la nuit arrivait à pas pressés. Les montagnes s'estompaient dans une brume argentée, et le lac, se confondant avec les vapeurs du soir, semblait se dérouler jusqu'à l'horizon, où le soleil avait laissé quelques taches cuivrées, semblables à des îles volcaniques. Bientôt les taches de feu disparurent et la lune se montra au-dessus de la Dent-du-Midi ; sa lumière, ce soir-là, était fauve comme celle d'une lanterne entourée de papier huilé... Aux alentours du Désaley, on n'entendait pas un bruit, si ce n'est à de longs intervalles, quelques furtives paroles échangées entre deux sentinelles qui se rencontraient, ou les chuchotements des factionnaires cachés derrière les massifs du jardin et les arbres du verger.

La double porte de la salle où l'on tenait conseil avait été fermée avec soin ; on en avait confié la garde au Père prieur, qui se promenait devant avec l'attitude menaçante d'un Cerbère. Tout à coup un moine, à l'œil flamboyant, au petit nez terminé en pied de marmite rougi par la braise, au corps rondelet comme une dame-jeanne, s'arrêta hors d'haleine devant le père gardien, et le supplia de le laisser pénétrer dans la salle. « J'ai une communication de la plus haute importance à faire au capitaine Thébaut, s'écria-t-il en démenant ses bras en forme d'anse de cruche... Ouvrez-moi cette porte... ouvrez-vite ! » Le Père prieur, impassible, toisa le moinillon de haut en bas, et à toutes ses supplications, il répondait comme un invariable écho : « Ma consigne me le défend. » Le petit moine, rouge comme un homard, suait à grosses gouttes et était hors de lui. Un instant il eut la pensée de repousser violemment le Père prieur, qui s'était appuyé contre la porte, et d'entrer de force, mais renonça aussi-tôt à ce projet vraiment indigne d'un homme de Dieu, il se mit à arpenter le corridor, les mains derrière le dos, la tête penchée sur la poitrine...

Vous saurez, messieurs, que ce singulier religieux portait le nom de frère Polycrate... Il était connu dans tout le pays, voire même dans les montagnes du Valais et du canton de Fribourg. Les paysans prétendaient qu'il savait certaines prières à l'aide desquelles on guérit les maladies des bêtes, et qu'il était doué d'une seconde vue si merveilleuse, qu'il pouvait vous dire, quand on avait dérobé quelque chose chez vous, le nom du voleur et l'endroit où celui-ci avait caché l'objet volé. Au couvent, et surtout aux yeux des Pères qui parlaient latin, le frère Polycrate ne passait pas précisément pour un aigle. On le regardait plutôt comme une espèce de maniaque... Cependant, si quelqu'un savait que « *parler est d'argent et se taire est d'or* », c'était bien lui ; il était des semaines entières sans prononcer plus de paroles qu'une carpe frite. A cela, ajoutez qu'il jetait une grande partie de l'année, qu'il se donnait la discipline chaque soir et portait le cilice le plus rude de la communauté.

Si un autre frère se fut présenté au Père prieur, il l'aurait du moins écouté ; mais le frère Polycrate, quelle communication sensée était-il capable de faire ? Le premier haussait les épaules chaque fois que le petit moine revenait à la charge, s'arrêtant brusquement devant lui et criant, en le fixant de ses yeux étincelants : « Une minute de retard peut nous perdre ; et cependant, je le jure, j'ai trouvé le moyen de vous sauver tous ! »

Une heure se passa, Frère Polycrate la trouva aussi longue qu'un siècle... Soudain, le bruit d'une porte intérieure qu'on ouvrait se fit entendre ; le Père prieur se hâta d'introduire sa clef dans la serrure de la double porte qu'il gardait, et le capitaine Thébaut, solennel comme un héros des poèmes d'Homère, parut sur le seuil, le bras toujours majestueusement recourbé sur la